

## **Votre appartement 2P à partir de 495 € /mois**

### **Votre appartement 2 pièces en zone A pour 495 € par mois avec assurance sur 25 ans**

Lot B15, 2 pièces situé au 1er étage d'une surface habitable de 36,82 m<sup>2</sup>, avec une loggia de 2,18 m<sup>2</sup> et une place de parking en sous-sol, biens immobiliers dépendant de la Résidence « Les Lucioles » à Savigny-le-Temple (77176). Exemple d'un financement pour une opération d'acquisition de résidence principale en état futur d'achèvement d'un montant de 129 000 €, frais de notaire offerts, frais de garantie d'un montant prévisionnel de 2 225 €, en sus du prix d'acquisition, soit un montant à financer de 131 225 € avec un apport de 4 250 €, par une personne célibataire primo accédant, dont le revenu fiscal de référence en 2018 était de 16 200 €, bénéficiant d'un PTZ. Financement réalisé grâce à un prêt amortissable à taux fixe d'un montant de 75 374 €, d'une durée de 25 ans, prêt amortissable à taux fixe pendant toute sa durée, mensualités de 482,53 € pendant 15 ans puis 52,53 € pendant 10 ans, TAEG 2,67% et Coût total 17 785 € intérêts et assurances inclus ; d'un PTZ d'un montant de 51 600 €, d'une durée de 25 ans, prêt amortissable à taux fixe, mensualités de 12,47 € pendant 15 ans, puis 442,47 € pendant 10 ans, TAEG 0,36% et Coût total 3 741 € intérêts et assurances inclus ; l'ensemble pour une mensualité globale lissée de 495 € pendant 25 ans. La cotisation mensuelle d'assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail pour le prêt amortissable est de 18,22 € et pour le PTZ est de 12,47 € pour un capital emprunté assuré à 100 %. Simulation faite sans tenir compte d'éventuels frais de dossiers bancaires. Cette simulation est communiquée à titre informatif ; elle est établie sur la base de taux moyens du marché constatés au 01/09/2020 pour diverses situations comparables. Cette présentation indicative ne constitue en aucune façon une offre commerciale ou publicitaire de financement et n'a aucune valeur contractuelle. Altarea Solution Financement est une société de courtage en crédit immobilier et en assurances. Siège social : 87 Rue de Richelieu – 75002 Paris. Adresse contact : contact-solutionfinancement@altarea.com. SAS au capital de 10 000 € immatriculée au R.C.S Paris sous le N°504 638 784 et au registre de l'Orias ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le N°10053430. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L.519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires.